



Ville de Wissous

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Ville de Wissous, légalement convoqué le quatorze avril deux mille dix-sept s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Richard TRINQUIER, Maire.

### Présents en début de séance :

Monsieur Richard TRINQUIER, Maire de Wissous.

Monsieur Gilles GARNIER, Madame Françoise FERNANDES, Monsieur Florian GALLANT, Madame Corinne GUYOT, Messieurs Laurent POUJOL, Stéphane DURAND et Madame Chantal CORENWINDER, Adjointes au Maire.

Messieurs Régis CHAMP, Jorge OLIVEIRA DA COSTA, Madame Danielle JEANNEROT, Monsieur Mattéo GRIMALDI, Mesdames Véronique JACQUARD, Martine THIERRY, Evelyne FOURNET, Patricia BROSSIER, Hélène MERCHER, Françoise LATINUS, Monsieur Olivier PERROT, Madame Marine BOURGEOIS-JOETS, Monsieur Éric STIENNE, Madame Catherine ROCHARD, Conseillers Municipaux.

### Arrivé en cours de séance :

Monsieur Dominique BOULEY, Adjoint au Maire arrivé à 20h47.

### Absents ayant donné procuration :

Monsieur Stéphane ROBERT, Conseiller Municipal a donné procuration à Monsieur Dominique BOULEY,

Madame Sophie BOISTAY, Conseillère Municipale a donné procuration à Monsieur Stéphane DURAND,

Madame Lucie BELLOC, Conseillère Municipale a donné procuration à Monsieur Gilles GARNIER,

Madame Isabelle STRAHODINSKY, Conseillère Municipale a donné procuration à Madame Chantal CORENWINDER,

Monsieur Philippe DUPORT, Conseiller Municipal a donné procuration à Madame Martine THIERRY,

Monsieur Roger VINOT, Conseiller Municipal a donné procuration à Madame Hélène MERCHER.

### Secrétaire de séance :

Monsieur Régis CHAMP, Conseiller Municipal

→ Élu à l'unanimité

### Secrétaires adjointes :

Madame Sylvie ARDELLIER – Directrice Générale des Services,

Madame Séverine VINATIER

→ Éluës à l'unanimité

<u>VOTE</u>		<u>Délibération n°7</u>
Contre	-	<b>OBJET : Attribution d'une subvention complémentaire pour l'USW section tennis</b>
Abstention	-	
Pour	29	
	-----	
Total	29	

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°1 en date du 19 décembre 2016 portant sur l'attribution de subventions pour l'année 2017 aux associations et organismes divers,

**Vu** la commission finances/activités économiques/ marchés (suivi et contrôle) en date du 18 avril 2017,

**Vu** la demande complémentaire de subvention émise par la section de Tennis de l'Union Sportive de Wissous,

**Considérant** que la Ville souhaite perdurer le bon fonctionnement du club de Tennis de Wissous,

Considérant le caractère urgent de cette demande afin de permettre à l'association de financer ses activités sportives jusqu'à la fin de l'année sportive,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**Article 1 :** DÉCIDE d'accorder à la section Tennis de l'Union Sportive de Wissous une subvention complémentaire d'un montant de 27 500 euros.

**Article 2 :** DÉCIDE que cette subvention sera versée en une seule fois.

**Article 3 :** DIT que la dépense sera inscrite au Budget à l'article 6574.

**Article 4 :** AMPLIATION de la présente délibération, sera transmise à :

- La Sous-préfecture de Palaiseau,
- La Trésorerie principale de Chilly-Mazarin,
- La section Tennis de l'USW,

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,



**Richard TRINQUIER**  
Maire de Wissous

Certifié exécutoire,

Transmission en Sous-Préfecture le

- 9 MAI 2017

Affichage le ...